

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M. Pierre Mongrain, coordonnateur Table filière pomme
Entrepôtsitaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

7 avril 2016

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Décision du comité de prix du 7 avril 2016 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec : **le maintien du prix de la pomme en sac et en cellule et un changement au niveau de l'établissement d'une annexe H (voir description dans les tableaux ci-dessous).**

Date	Sunrise Paulared et Ginger Gold (minot : 42 lb)	Lobo (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan Cortland, Empire (minot : 42 lb)	Rouge Délicieuse Jaune Délicieuse, Gala (minot : 42 lb)	Honeycrisp* (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$
À compter du 16 décembre 2015	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$
À compter du 11 février 2016			S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre **2 ¾ po** et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus

* Spécifications pour la Honeycrisp

- Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou en sac
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES

À compter du début de l'écoulement	Promotion en circulaire – applicable pour la PAULARED et LOBO – <i>sans complément de prix</i> - - Rabais de 2 \$/minot – format SAC OU CELLULE.
Du 11 au 29 février 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - - Rabais de 3 \$/minot – format CELLULE
Du 11 février au 31 mars 2016	Promotion longue durée en magasins – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> – - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 11 février au 31 mars 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 1 ^{er} mars au 30 avril 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - - Rabais de 2 \$/minot – format CELLULE
Du 1 ^{er} au 30 avril 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC pour <u>une seule annonce par bannière par détaillant</u>

Du 7 au 30 avril 2016	Promotion longue durée en magasins – applicable pour la MCINTOSH – avec complément de prix – Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 1 ^{er} au 31 mai 2016	Promotion longue durée en magasins et promotion en circulaire– applicable pour la MCINTOSH – avec complément de prix – Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) -	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en sac ou en cellule.
Du 11 mars au 30 avril 2016	Rabais de 2 \$/minot pour la pomme de variété McIntosh vendues en sac ou en cellule – avec complément de prix
Du 1 ^{er} au 31 mai 2016	Rabais de 2 \$/minot pour la pomme de variété McIntosh vendues en sac– avec complément de prix

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTION CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour **les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une **base mensuelle par variétés** ciblées au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (**selon la période identifiée dans le tableau précédent**). **Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées en ayant en leur possession l'entente de longue durée ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.**

Comment faire le calcul du prix moyen du mois de février 2016

Lors de l'établissement du calcul du prix moyen du mois de février 2016, l'agent autorisé devra tenir compte qu'il y a deux prix réguliers à 16 \$ et 18 \$/minot et un prix de promotion à 16 \$/minot pour l'établissement du prix d'achat moyen pour **la pomme du Québec** en sac pour les trois variétés ciblées Spartan, McIntosh, et Cortland en complétant son annexe H par variété. Cette façon de faire s'applique aussi pour la pomme en cellule avec ses prix respectifs.

Promotion **LONGUE DURÉE** : ne pas oublier d'informer par écrit l'inspecteur M. Yvan St-Laurent soit par courriel : yst-laurent@upa.qc.ca ou par télécopieur au 450 679-5595 de l'entente **de la promotion longue durée en cours ou à venir**.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland

	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.					

Pomme de catégorie commerciale

Loblaws « pour la bannière Maxi » a décidé de poursuivre son projet de commercialisation de pommes « **Naturellement imparfaites** ». Les pommes qui sont commercialisées sous cette appellation sont considérées comme des pommes destinées à l'état frais de **catégorie commerciale** avec une norme de fermeté minimale qui sera de ½ livre inférieure aux standards de Pommes Qualité Québec soit :

FERMETÉ MINIMALE POUR LES POMMES IMPARFAITES PROJET LOBLAWS « bannière Maxi »	
Variété	Fermeté
Spartan, Empire, Honeycrisp	12,5
McIntosh et autres variétés tardives	11,5
Gala	11,0

Sobeys IGA a décidé de commercialiser des **drôles de fruits et légumes** cet automne pour **une durée de 6 semaines le temps des récoltes**. Les pommes qui sont commercialisées sous cette appellation sont considérées comme des pommes destinées à la consommation à l'état frais de **catégorie commerciale**.

Le 8 septembre 2015, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lot de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix négocié sans coût de manutention. Selon le résultat de ces projets Les producteurs de pommes du Québec et l'Association des Emballeurs de pommes du Québec apporteront les ajustements nécessaires à la Convention de mise en marché.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **MARDI 10 MAI 2016** à 13 h **par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des prix des pommes tardives.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2015

Décision du **29 mars 2016** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation concernant le prix de la pomme à jus tardives.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,065 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives * 0,0638 \$ la livre ou 2,68 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du 29 mars 2016	Tardives * 0,0638 \$ la livre ou 2,68 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour pomme de fantaisie détournée vers la transformation) 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour pomme provenant du déclassement)	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour pomme de fantaisie détournée vers la transformation) 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour pomme provenant du déclassement)

* Les besoins de A. Lassonde Inc. en pommes du Québec pour ses produits commercialisés fait à partir de pomme fraîche dans la province sont pour un volume de 20 millions de livres. Mais A. Lassonde Inc. s'engage à prendre toutes les pommes livrées en provenance des producteurs de pommes du Québec durant sa période d'ouverture du plan de transformation du 14 septembre au 13 novembre 2015 inclusivement.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2015

Pour ce qui est du prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation, il se tiendra lors d'une demande des parties.

Pommes en entreposage au Québec au 1^{er} avril 2016 (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Région pomicole					Total des régions au 1 ^{er} avril 2016	Pommes utilisées en mars 2016	Pommes utilisées en mars 2015
			Laurentides	Missisquoi-Estrie	Québec	Sud-Ouest de Montréal	Vallée Montérégienne			
McIntosh	Frais	Réfr.	0	0	0	0	270	270	92	0
		AC	137 644	66 243	2 718	44 810	178 358	429 773	134 254	110 297
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	50 670	50 670	33 521	11 500
		AC	18 098	18 342	0	247 237	38 040	321 717	62 471	23 936
Cortland	Frais	Réfr.	0	0	0	0	486	486	152	306
		AC	31 891	27 801	900	10 302	87 963	158 857	62 472	57 668
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	1 242	1 242	9 023	5 300
		AC	512	3 833	0	5 256	10 317	19 918	3 103	5 691
Lobo	Frais	Réfr.	0	0	0	0	72	72	228	0
		AC	270	0	0	0	270	540	2 572	242
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	144	144	1 098	0
		AC	0	0	0	75	1 278	1 353	306	72
Empire	Frais	Réfr.	0	0	0	0	54	54	180	72
		AC	1 802	378	360	4 792	20 570	27 902	30 376	21 701
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	18	18	1 326	1 200
		AC	0	180	0	0	364	544	1 407	-1 242
Spartan	Frais	Réfr.	0	0	0	0	270	270	36	306
		AC	46 053	25 406	540	9 028	61 276	142 303	49 980	44 652
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	414	414	7 255	0
		AC	256	1 906	0	12 186	1 230	15 578	2 577	3 769
Gala*	Frais	Réfr.	0	0	0	0	10	10	8	
		AC	0	2 732	0	19	614	3 365	-164	
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	18	18	247	
		AC	0	2 160	0	0	0	2 160	136	
Honeycrisp*	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0		120	
		AC	0	504	900	0	0	1 404	-900	
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	18	18	0	
		AC	0	0	0	0	0		180	
Autres	Frais	Réfr.	0	0	0	0	36	36	66	0
		AC	252	36	0	0	1 368	1 656	306	4 682
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0		28 550	0
		AC	0	880	0	188 608	2 934	192 422	-28 295	15 574
Total¹	Frais	Réfr.	0	0	0	0	1 198	1 198	882	684
		AC	217 912	123 100	5 418	68 951	350 419	765 800	278 895	239 242
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	52 524	52 524	119 186	18 000
		AC	18 866	27 301	0	702 209	54 163	802 539	9 316	47 800

* Les données pour les variétés Gala et Honeycrisp sont incluses dans la catégorie Autres pour les années antérieures
1. Le total des pommes entreposées inclut les pommes hors Québec

Pommes en entreposage au Québec au 1^{er} avril 2016 (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Saison			
			2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
McIntosh	Frais	Réfr.	270	0	842	0
		AC	429 773	576 254	405 389	309 260
	Transf.	Réfr.	50 670	0	5 000	117 371
		AC	321 717	315 370	406 190	593 012
Cortland	Frais	Réfr.	486	108	2 022	0
		AC	158 857	216 758	148 794	75 810
	Transf.	Réfr.	1 242	0	9 650	15 942
		AC	19 918	19 539	41 349	81 066
Lobo	Frais	Réfr.	72	0	0	0
		AC	540	1 432	144	366
	Transf.	Réfr.	144	0	0	11 417
		AC	1 353	1 620	396	27 799
Empire	Frais	Réfr.	54	0	432	0
		AC	27 902	79 480	91 206	48 784
	Transf.	Réfr.	18	0	3 563	839
		AC	544	2 696	24 699	24 208
Spartan	Frais	Réfr.	270	414	0	0
		AC	142 303	169 339	160 445	89 658
	Transf.	Réfr.	414	0	1 445	3 838
		AC	15 578	4 597	17 307	43 623
Gala	Frais	Réfr.	10			
		AC	3 365			
	Transf.	Réfr.	18			
		AC	2 160			
Honeycrisp	Frais	Réfr.				
		AC	1 404			
	Transf.	Réfr.	18			
		AC				
Autres	Frais	Réfr.	36	0	3	0
		AC	1 656	8 995	7 136	4 115
	Transf.	Réfr.		1 150	18 903	79 582
		AC	192 422	181 978	181 475	140 229
Total¹	Frais	Réfr.	1 198	522	3 299	0
		AC	765 800	1 052 258	813 114	527 993
	Transf.	Réfr.	52 524	1 150	38 561	228 989
		AC	802 539	525 800	671 416	909 937

1. Le total des pommes entreposées au Québec inclut les pommes hors Québec.

Écoulement des pommes fraîches en mars (minots)

Année	Quantité de minots	Année	Quantité de minots
2016	279 777	2011	193 818
2015	239 926	2010	175 339
2014	253 732	2009	189 324
2013	126 467	2008	343 708
2012	188 631	2007	202 195

Daniel Ruel agr.
Les Producteurs de pommes du Québec